

STARS 4

Formation initiale

Stage d'appui en radioprotection et en sécurité :
Contrôles et mesures en radioprotection

Public :

Personnel d'entreprises extérieures habilités RP2 devant se professionnaliser dans la maîtrise des dispositions opérationnelles de radioprotection et réaliser des mesures et contrôles de RP sur un CNPE.

Objectifs pédagogiques :

Être capable de :

- Utiliser les matériels de radioprotection
- Déterminer la limite de détection d'un appareil RP
- Réaliser le contrôle de bon fonctionnement d'un appareil de mesure
- Interpréter les évolutions de mesure d'un matériel de RP
- Réaliser une cartographie RP
- Appliquer la conduite à tenir en cas d'alarme d'un matériel RP
- Différencier les principaux matériels de confinement et l'adéquation avec les risques liés au chantier
- Maîtriser le référentiel RP chapitre 5 « maîtrise des chantiers »
- Maîtriser le référentiel RP chapitre 5 « zone surveillée / zone contrôlée et propreté radiologique des installations »
- Expliquer à tout intervenant le sens des règles à appliquer sur CNPE dans le domaine RP
- Interpréter les mesures de RP
- Mettre œuvre les actions en adéquation avec l'interprétation des mesures RP

Contenu :

- Les appareils de mesure RP
- Mesures des risques d'irradiation et de contamination
- Maîtrise des chantiers
- Maîtrise des zones surveillées et contrôlées
- Chantier école « mesures »
- Mises en situation pratique sur CNPE
- Validation des acquis

Moyens :

Pédagogiques :

- Formation théorique et pratique, mise en situation sur chantier CNPE en zone contrôlée.

Techniques :

- Utilisation de **CIN Interactiv System** :
 - Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
 - Démarche active pour les stagiaires
 - VAT réalisée sur tablette
- Salle de formation équipée de vidéo projecteur, paper board et tableau blanc ; chantier école agréé par EDF

Humains :

- 2 Formateurs habilités à partir de 7 stagiaires lors des mises en situations.

Pré Requis :

- Être titulaire d'un certificat de formation stars 0
ET
- Avoir acquis une expérience professionnelle en ZC dans le domaine de la maintenance ou la logistique ou sécurité/RP en tant que chargé de travaux, chargé d'affaire, chargé de surveillance ou chargé de vérification et ayant permis d'acquérir une expérience opérationnelle datant de moins de 10 ans sur un ou plusieurs CNPE, correspondant à au moins une campagne annuelle d'arrêt de tranche (une campagne doit comprendre au moins 3 arrêts de tranche)
OU
- Une période de 2 à 3 mois consécutifs en arrêt de tranche ou non
ET
- Être en ordre d'accès pour entrer en zone contrôlée d'un CNPE

Durée :

- 28 heures ; 4 jours.

Modalités d'évaluation :

Validation des acquis théoriques (VAT) et validation des acquis en situation (VAS).

Validation :

Certificat et attestation de fin de stage.

Nombre de participants :

12 personnes maximum.

Durée de validité et recyclage:

Le certificat est valable 3 ans. Une tolérance de 6 mois à échéance du certificat est autorisé pour accéder au recyclage (sans intervention sur le domaine concerné).

M300-FP-00-v05-2021